Présentation

Section d'évaluation

Territoire PLIE Pôle Cohésion sociale

14 décembre 2023

Martin Breban: directeur adjoint

Alexandre Mézier : psychologue clinicien







La Section d'évaluation relève du champ médico-social. Elle travaille à la demande de la Maison De l'Autonomie (MDA)

DESCRIPTION

Elle propose des bilans de 8 semaines, à raison de 27/heures par semaine.

C'est un lieu pour évaluer les capacités de travail et d'adaptation à un environnement socioprofessionnel, un temps de dynamisation et de repérage des capacités s'inscrivant dans un projet évolutif personnel en cours.



La demande d'un bilan d'évaluation nécessite une indication spécifique « section d'évaluation » de la M.D.A

CONDITIONS

Elle s'adresse à des personnes adultes en situation de handicap psychique ou intellectuel, envisageant une insertion socioprofessionnelle.



OBJECTIFS

Repérer les capacités de travail

Tester les compétences

Evaluer et soutenir l'autoévaluation dans la reprise d'une activité à caractère professionnel.

Etablir un itinéraire d'orientation pour chacune des personnes évaluées



ACCOMPAGNEMENT

L'évaluation se réalise à l'aide de travaux de type industriel dont la diversité et la complexité constituent une plateforme d'observation,

et d'une mise en situation " professionnelle " sur des postes en ESAT, ou en Entreprise Adaptée selon les compétences mises à jour.

- L'accueil
 - ► Entretien individuel à l'initiative de la personne titulaire de la RQTH et d'une orientation SEV
 - Préciser avec l'assistante sociale le projet dans lequel s'inscrit cette admission et vérifier l'aptitude à débuter le stage
 - ► Sont abordés avec la personne :
 - Son projet professionnel
 - Son environnement
 - Sa maladie
 - Commission d'admission :
 Assistante sociale, chef de service, psychologue, médecin psychiatre

Tout au long du parcours, des réunions pluridisciplinaires hebdomadaires sont organisées afin d'échanger et d'optimiser la prise en charge



- L'évaluation des aptitudes socioprofessionnelles Comment ?
 - ▶ Période de mise en route :
 - ► Proposer des premiers travaux simples
 - Instaurer un climat de confiance, une proximité des éducateurs, une aide technique et relationnelle qui permettent à chacun de réussir
 - ► Mettre l'accent sur :
 - La compréhension du fonctionnement de l'atelier
 - L'apprentissage des travaux
 - ► La rencontre avec les collègues
 - La ponctualité et l'assiduité
 - ▶ La présentation







VERROULLAGE





BUTEE



SACHET KIT ARTICULATIONS

KIT 009788



SACHET POUR MODULE

MOD 009019

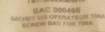






BAC 000466







SUPPORT MOTEUR





ACCESSOIRES ANTIPANIQUE ANT 007173 / ANT 025397



- ► Evaluation personnalisée
 - Sensibiliser à une auto-évaluation sur différents critères (concentration, régularité, fatigabilité, travail en équipe etc.)
 - ▶ Introduire une référence de rythme de travail
 - Echanger par un entretien hebdomadaire centré sur le vécu
 - ► Entretien à mi-stage avec le psychologue
- ► Mise en situation externe (15 derniers jours)
 - ► En ESAT et/ou en entreprise adaptée
 - ▶ Dans un groupe plus important
 - ► Avec d'avantage d'autonomie attendue
 - ► En fonction du stagiaire :
 - Augmenter éventuellement le temps de travail
 - Diversifier et complexifier les travaux et les mises en situation











- Un entretien final de bilan avec:
 - ► Le stagiaire et service d'accompagnement (facultatif)
 - ▶ Le psychologue et l'éducateur
- Finalités:
 - Permettre au stagiaire de s'auto-évaluer et de s'exprimer sur son vécu du stage
 - Permettre de rendre compte au stagiaire des compétences et aptitudes socioprofessionnelles observée
- Supports utilisés:
 - ▶ Une grille d'observation des capacités socioprofessionnelles:
 - Une fiche technique précisant la nature des travaux effectués et des capacités mises en œuvre
 - ▶ Une fiche de conclusions
- Une proposition d'orientation professionnelle est émise chaque fois que cela est possible

- Informations complémentaires-

- ► Semaine type: 27h
 - Lun-Ma-Mer-Jeu: 9h00-11h45//12h45-16h00
 - ▶ Ven: 9h00-12h00
- Restauration:
 - Possibilité de repas sur place
 - Lun-Ma-Mer-Jeu
- ► Indemnisation:
 - ▶ 4,5 € par jour pour couvrir les frais de stage
 - ► Si repas sur place, on retire 1,5€ par repas



Merci pour votre attention!

